

QUESTION ECRITE

N° 8

Auteur : M. Francis NIZET, membre élu de la circonscription électorale de Tokyo

Objet : Notoriété du réseau AEFÉ en France.

Le réseau AEFÉ est connu au niveau des académies en France.

En revanche, il est encore trop peu connu de certains établissements de province pouvant dispenser des enseignements en classes préparatoires. L'AEFE compte-elle établir un courrier type de présentation de l'Agence qui serait ainsi remis aux chefs d'établissements du réseau AEFÉ qui pourraient l'adresser à leur homologue de l'établissement ciblé en France ?

ORIGINE DE LA REPONSE : AEFÉ

Réponse

L'AEFE s'attache à promouvoir l'accès de ses meilleurs élèves à l'enseignement supérieur français. Dans ce contexte, une place de choix est faite par les conseillers en orientation et enseignement supérieur du SORES (service de l'orientation et de l'enseignement supérieur) de l'AEFE, lors de leurs missions dans les établissements, à l'information et au conseil concernant les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) existant en Ile-de-France, mais aussi en régions. Plusieurs proviseurs de CPGE circulent aussi dans le réseau pour présenter cette offre de formation typiquement française lors de forums ou d'ateliers devant élèves. Ainsi, le [lycée Abdel-Kader](#) à Beyrouth a accueilli, le 18 novembre 2011, Anny Forestier, proviseur du [lycée Janson-de-Sailly](#) à Paris, pour une séance d'information au cours de laquelle elle a invité tous les élèves du réseau à « oser les prépas ! » et une actualité sur cette action a été positionnée pour l'information de tous sur le site de l'AEFE. L'AEFE rappelle qu'elle propose des classes préparatoires dans deux établissements de son réseau, "économique et commerciale, option économique" (ECE) en Autriche (Lycée Français de Vienne), "économique et commerciale, option économique" (ECE) et "option scientifique" (ECS) au Maroc (Lycée Descartes à Rabat). Il est nécessaire que les élèves de terminale et leurs familles respectent scrupuleusement le calendrier [Admission post-bac](#) (APB). C'est en effet sur ce portail que doivent s'inscrire les candidats à l'admission en CPGE. Aucun délai supplémentaire ne peut être accordé lors des différentes étapes de la procédure. Les élèves scolarisés dans le réseau souhaitant postuler pour effectuer une CPGE en France sont très bien identifiés, et souvent très appréciés, dans les grands établissements de Paris et de province. Dans un courrier du 11 mai 2009 destiné à l'ensemble des proviseurs d'établissements proposant une classe préparatoire en France, la directrice de l'AEFE avait souhaité que « nos élèves puissent voir leurs dossiers examinés comme ceux de leurs camarades issus de lycées de France et accéder, en fonction de leur mérite, aux classes préparatoires et qu'en retour, ils contribuent aux performances des établissements, grâce à l'originalité et à l'excellence de leurs parcours ». Pour certains établissements de province qui seraient moins informés, malgré les contacts étroits établis entre l'AEFE et l'APLCPGE (Association des proviseurs de lycées à CPGE), sur le réseau et sa qualité d'enseignement, il appartiendra au proviseur du lycée français de juger s'il est utile, le cas échéant, de joindre au dossier la brochure actualisée de présentation de l'AEFE.